

Le ferment dissolvant qui mine le protestantisme est expliqué, entre autres choses, par sa facilité étonnante à former de nouvelles "Eglises". C'est à tout instant presque, qu'on voit surgir quelque nouvelle secte protestante qui ne parvient pas même à une certaine maturité sans se diviser et donner lieu à un nouveau petit schisme, et ainsi de suite.

Prenons, par exemple, la secte des baptistes. Ils présentent toute une classification de sectes séparées, souvent ennemies entre elles. Il y a ainsi les "baptistes généraux", les "baptistes séparés", les "baptistes du libre arbitre de l'Amérique fédérées", les "baptistes du libre arbitre", les "baptistes libres", les "baptistes unifiés", les "baptistes primitifs", les "baptistes généraux des six principes", les "baptistes du septième jour", les "baptistes du Duc River" et les baptistes qui ont choisi ce nom d'une longueur à faire perdre haleine de "baptistes de la double origine dans le Saint Esprit de la prédestination"...

Les méthodistes valent leurs frères baptistes sous ce rapport. Ils se divisent aussi au moins en quinze sectes. La guerre civile a provoqué l'une d'elles, les "méthodistes méridionaux".

Les "coloured men" (nègres et indiens) protestantisés semblent vouloir se distinguer dans cette marche vers le "progrès religieux"; car ce sont eux qui, dans un court espace de temps, ont formé deux nouvelles sectes. En 1899 ce fut la naissance de l' "Eglise du Dieu vivant"; six ans après, en 1905, fit son apparition l' "Eglise de Sion des libres chrétiens" avec la devise: "La résistance à tous les efforts pour taxer les membres du denier pour l'entretien des églises."

Devant un tel état de choses, qui pourrait s'étonner que le nombre des protestants n'ait pas augmenté, malgré les sommes énormes, dépensées dans des buts de propagande religieuse-politique-commerciale et malgré leur activité considérable?

Une fondation eucharistique

Mgr Henry, évêque de Grenoble, a adressé à ses prêtres et à ses fidèles une lettre pastorale pour leur annoncer le Congrès eucharistique de Voiron.

Nous y lisons:

Nous avons décidé qu'il y aurait désormais *chaque année*, indépendamment des triduumms et des journées eucharistiques, que nous ne saurions trop recommander, un Congrès *eucharistique diocésain* dont Nous Nous réservons de fixer la date et le lieu, d'accord avec MM. les curés intéressés.

C'est une fondation.

Et voici quelques-uns des caractères distinctifs de ces congrès diocésains annuels:

- 1° Il sera présidé par Nos vicaires généraux et par Nous;
- 2° Nous voulons que le diocèse tout entier s'y associe;